

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR LA DECLARATION DE CANDIDATURES POUR LES ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES :**

Toutes les listes de candidats, quelle que soit la taille de la commune, doivent être déposées aux dates, horaires et lieux suivants :

**I - DATES ET HORAIRES :**

PREMIER TOUR DE SCRUTIN		
DATES	HORAIRES	
	MATIN	APRÈS-MIDI
Du jeudi 5 février au jeudi 26 février 2026 inclus <b>(Jours ouvrés uniquement)</b>	8h30 à 11h30	13h30 à 16h30 (15h30 le vendredi) 13h30 à 18h00 le jeudi 26 février
Samedi 21 février 2026	9h00 à 12h00	/

SECOND TOUR DE SCRUTIN (le cas échéant)		
DATES	HORAIRES	
	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi 16 mars 2026	/	13h30 à 16h30
Mardi 17 mars 2026	8h30 à 11h30	13h30 à 18h00

**II - LIEUX :**

<b>Pour les communes de l'arrondissement de Largentière</b>
Sous-préfecture de Largentière : 6, rue Camille Vielfaure, 07110 Largentière
<b>Pour les communes de l'arrondissement de Prives</b>
Préfecture de l'Ardèche : 4, boulevard de Vernon, 07000 Prives
<b>Pour les communes de l'arrondissement de Tournon-sur-Rhône</b>
Sous-préfecture de Tournon-sur-Rhône : 16, quai Marc Seguin, 07300 Tournon-sur-Rhône

**III - PRISE DE RENDEZ-VOUS :**

Les candidats sont invités à prendre rendez-vous en utilisant le module en ligne « RDV-Préfecture » disponible sur le site Internet des services de l'État en Ardèche :

<https://www.ardeche.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Elections-et-citoyennete/Elections-politiques/Elections-locales/Elections-municipales-generales/Elections-municipales-2026/Depot-de-candidature-prise-de-rendez-vous>

En cas d'impossibilité de s'inscrire sur le module, les candidats peuvent joindre les numéros d'assistance téléphonique suivants :

- Pour la sous-préfecture de **LARGENTIÈRE** : 04 75 89 90 90
- Pour les communes de l'arrondissement de **PRIVAS** : 07 88 77 51 05
- Pour la sous-préfecture de **TOURNON-SUR-RHONE** : 04 75 07 07 81

**IV - CONSTITUTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :**

Toutes les informations et documents utiles à la constitution du dossier de candidature [*formulaires CERFA, mémentos du candidat selon la taille de la commune (supérieure ou inférieure à 1000 habitants), déclaration des mandataires financiers/compte de campagne (communes de plus de 9000 habitants et plus uniquement) ...*]  
sont disponibles sur le site des services de l'État dans l'Ardèche via le lien suivant : <https://www.ardeche.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Elections-et-citoyennete/Elections-politiques/Elections-locales/Elections-municipales-generales/Elections-municipales-2026/Candidature>

Aucune candidature reçue par voie postale, par messagerie ou déposée à l'accueil de la préfecture ou des sous-préfectures ne sera recevable.